

• GRAND TÉMOIN •

Henri Rochet,  
président du  
COMIDENT



**" Au cœur de la santé dentaire, l'industrie doit contribuer à faire émerger une vraie filière dentaire. "**

Comme l'affirme la nouvelle signature du COMIDENT, les industriels et les distributeurs de matériel dentaire sont « Au cœur de la santé dentaire ». Ce qui en dit long sur les ambitions et l'engagement de la profession. Le point sur ses projets et sa vision, avec son président, Henri Rochet.

**Pour la majorité des praticiens, le COMIDENT, c'est l'exposition du Congrès de l'ADF. Pouvez-vous nous en dire plus ? Qui est derrière le COMIDENT ?**

**Henri Rochet :** Le COMIDENT est une association professionnelle qui regroupe les industriels, les importateurs et les distributeurs de produits et de matériel pour la profession dentaire, à savoir les chirurgiens-dentistes et les prothésistes. À elle seule, cette filière compte 400 entreprises et 3 600 emplois pour un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros. Il s'agit d'une industrie de pointe. Qu'ils soient français ou étrangers, les fabricants développent des produits de santé et des produits de haute technicité avec une forte composante d'innovation. Travaillant main dans la main avec eux, les distributeurs sont là pour porter ces innovations et ces produits au fauteuil, c'est-à-dire présenter, expliquer mais aussi former, assurer l'assistance technique et, bien sûr, livrer. Avec une logistique et un stock qui leur permettent de livrer et d'installer ce matériel dans un délai court, le plus souvent en 24 heures, puis de l'entretenir et de le dépanner, le cas échéant.



**LE SECTEUR  
EN CHIFFRES**

400

ENTREPRISES

3600

EMPLOIS

1 Md€

DE CA



Le COMIDENT doit être le leader du secteur dentaire en matière d'éthique.



**Nouvelle identité, nouveaux locaux, nouvelle gouvernance... tous ces changements sont-ils le signe d'une nouvelle ambition pour l'industrie ?**

**H. R. :** La nouvelle équipe dont je fais partie depuis bientôt deux ans a non seulement une ambition renouvelée pour la profession mais, aussi, pour toute la filière dentaire. L'objectif est de capitaliser sur l'expertise du COMIDENT pour agir avec tous les autres acteurs de la filière pour faire bouger les lignes en étant force de propositions. Dans un contexte de révolution technologique et de difficulté croissante pour la prise en charge des dépenses, le COMIDENT a un rôle à jouer. Auprès des membres de la filière, mais aussi auprès des partenaires sociaux et des organismes financeurs du régime de santé.

**Est-ce pour cette raison que votre signature a changé et vous positionne désormais « Au cœur de la santé dentaire » ?**

**H. R. :** En effet. Des syndicats commencent d'ailleurs à nous solliciter sur le sujet. De notre côté, nous sommes en train de réfléchir à une feuille de route que nous aimerions soumettre à toutes les parties prenantes au début du dernier trimestre de cette année. Elle nous permettra de nous adresser aux pouvoirs publics d'une seule voix pour améliorer l'accès aux soins. Au-delà de cette ambition, nous sommes aussi au cœur de la santé dentaire de façon bien plus prosaïque, par nos matériels et nos matériaux, avec des solutions adaptées aux besoins des professionnels de santé pour atteindre un objectif commun de santé publique.

Nous avons la chance, en France, d'avoir de très bons professionnels de santé avec d'excellents niveaux de compétence et de connaissances. L'arrivée de centres dentaires *low cost*, dotés pour certains de gros moyens et gérés par des financiers, ne doit pas nous faire perdre de vue la qualité. Les derniers exemples en date de ce nouveau business avec une sélection des actes les plus rémunérateurs nous ont malheureusement rappelé que notre profession doit tout faire pour préserver son haut niveau. La codification des actes ne nous y aide pas car



**Notre ambition est de nous adresser aux pouvoirs publics d'une seule voix, avec les chirurgiens-dentistes et les prothésistes, pour améliorer la santé de tous. "**

certaines soins, dont ceux de prophylaxie, sont mal ou pas du tout remboursés alors qu'ils nécessitent des équipements et des matériaux parfois onéreux. À nous de nous exprimer d'une seule voix pour que les choses changent.

**150 fabricants et distributeurs adhèrent aujourd'hui au COMIDENT. Qu'y trouvent-ils ?**

**H. R. :** Ces 150 entreprises, qui représentent 95 % du marché, trouvent chez nous une multitude d'informations et de services à forte valeur ajoutée. À commencer par l'exposition du Congrès de l'ADF, que nous co-organisons chaque année et qui nous donne à tous l'occasion d'être en contact direct avec nos clients.

En plus de cet événement unique, nous leur apportons aussi au quotidien des outils économiques fiables et lisibles pour mieux comprendre le marché. Avec un baromètre qui analyse les tendances du négoce tous les trois mois, un rapport de branche économique et social annuel, un panel Dental Insight annuel qui analyse de façon très fine les achats des chirurgiens-dentistes en produits consommables, et une analyse annuelle du marché dentaire européen grâce au « Survey » de l'ADDE, dont le COMIDENT est référent pour la France. Sans oublier une synthèse économique du marché dentaire via l'Écomident, enrichie tous les mois des données du service Ameli de l'Assurance Maladie.

Sur le plan réglementaire, notre veille s'intensifie aussi avec un bulletin réglementaire envoyé tous les mois aux adhérents pour les informer des évolutions en matière de dispositifs médicaux. Le COMIDENT est, en outre, affilié au Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) et membre de l'Afnor pour les produits dentaires.

Enfin, sur le plan technique, nous pouvons aussi nous saisir d'un sujet comme les stérilisateurs ou la zircone pour rechercher un consensus professionnel et éditer un guide, à la demande de nos adhérents.

**Les producteurs sont tenus de par la loi d'organiser la fin de vie de leurs produits. Qu'avez-vous mis en place pour aider vos adhérents ?**

**H. R. :** Tous les appareils électriques et électroniques en fin de vie, comme les fauteuils, les autoclaves ou autres, sont collectés et valorisés par Recylum, société qui a repris notre éco-organisme

Recydent en janvier 2014. Mais l'environnement ne se résume pas qu'aux déchets. Il y a aussi le bilan carbone. Pour le réduire, nous avons signé dans les années 2000 un accord avec la société TNT pour rationaliser nos livraisons aux cabinets dentaires et prothésistes. Ainsi les colis en provenance de différents distributeurs mais adressés à un même cabinet ou laboratoire sont-ils désormais regroupés chez TNT et livrés en une seule fois.

**Qu'en est-il en matière d'éthique ?**

**H. R. :** Comme le dit le président de notre commission d'éthique, le COMIDENT doit être le leader du secteur dentaire en matière d'éthique. D'abord, parce que c'est la vocation d'une association comme la nôtre. Ensuite, parce que le bénéfice en rejaillit sur tout notre secteur, les industriels comme les professionnels de santé. C'est pour cela que le COMIDENT édite une charte qui place l'éthique au cœur des activités quotidiennes de ses adhérents. Une charte très concrète, qui précise comment agir au quotidien vis-à-vis des professionnels de santé, des patients et des institutions. Déontologie commerciale, respect de lois,... rien ne lui échappe.



**Dans un contexte de révolution technologique et de difficulté croissante pour la prise en charge des dépenses, le COMIDENT a un rôle à jouer. "**



**MINI-BIO**

**Président du COMIDENT depuis juin 2014, Henri Rochet** a mis quasiment toute sa carrière au service de l'industrie dentaire. Entré il y a 30 ans comme financier puis contrôleur de gestion chez Ivoclar Vivadent, il a dirigé ensuite sa filiale de distribution puis sa direction commerciale et marketing, avant d'en prendre la tête en 2007. Aujourd'hui à la retraite, il est resté administrateur du Groupe et préside son conseil d'administration. Avant de rejoindre l'industrie dentaire, Henri Rochet a passé 10 ans dans le secteur bancaire en tant que gestionnaire de portefeuilles entreprises et particuliers.